

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 29 avril 2019



Convocation adressée le 23 avril 2019
Compte rendu affiché le 7 mai 2019
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois d'avril, à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 23 avril 2019 par Monsieur Loïc GRABER, président, s'est réuni salle Berlioz, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Loïc GRABER.

Présents : MM. GRABER, LAFOND, RUDIGOZ, Mmes PICOT, SANGOUARD

Excusés : MM. CHABRIER, CORAZZOL, MALESKI, Mmes GAILLIOUT, IEHL, REYNAUD

Absente : Mme DE LAVERNEE

Procuration : M. CORAZZOL à M. GRABER
M. MALESKI à M. GRABER
M. CHABRIER à Mme PICOT
Mme GAILLIOUT à Mme SANGOUARD

Secrétaire : Mme SANGOUARD

N°2019-08 : Affectation du résultat 2018

Rapporteur : Monsieur Loïc GRABER

Au vu du résultat de clôture du compte administratif 2018 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 754 885,29 € sur lequel porte la décision d'affectation du résultat,

Vu l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **décide** d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- 754 885,29 € inscrits à la section de fonctionnement, à la ligne 002 « excédent reporté ».

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président

Loïc GRABER